



CDOS

VAL-DE-MARNE



Dans ce numéro :

Dissolution et dévolution	2
Validité du vote à main levée	2
L'engagement associatif chez les jeunes	2
Appels à projets locaux	2
La mutualisation au cœur des intercommunalités	3
Sport, une nouvelle plateforme de recherche	3
Entraînement des sportifs mineurs	3
Les paris sportifs, équilibre précaire	4
Un nouveau regard sur des sports traditionnels	4
Grand stade de rugby, une mort de fait ...	4
Héritage sportif de Paris 2024	5
Le volet social de Paris 2024	5
Une lueur d'espoir pour Paris 2024	5
Revue de presse	6
Rénovons le sport Français	6
Course autour du monde	6
Colloque Sport-Santé	7
Pelouse synthétique	7
Echos 94	8

Les valeurs de l'Olympisme

Nous avons souhaité que l'année 2017 soit placée sous le signe de l'Olympisme et de ses valeurs universelles, notre dernier comité directeur a adopté cette résolution qui se traduira par plusieurs actions au cours de l'année.

Ce soutien se placera aussi dans le cadre de l'année du sport et de l'olympisme à l'école, nous avons conclu à ce sujet un partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Créteil qui s'étend aux départements 93 et 77, l'UNSS, l'UFOLEP et l'USEP se sont associées à ce projet. Le film « **LA COULEUR DE LA VICTOIRE** » a été choisi comme support de communication de par le message pédagogique qu'il véhicule, ce n'est qu'une partie de la vie du mythique champion olympique, Jesse Owens qui fait référence à la période qui précède les Jeux de Berlin en 1936 et durant les Jeux.

Dans le même temps un appel à projets locaux a été lancé par la DILCRA (Délégation Interministérielle « **Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme** » qui s'inscrit aussi dans cette défense des valeurs de notre République que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. C'est donc à ce titre que le préfet du Val-de-Marne, Monsieur Thierry Leleu, soutiendra notre projet. Le service des sports du Conseil départemental apportera aussi son soutien à la défense des Valeurs Olympiques.

Il s'agit donc de projeter le film durant la période allant du mois de mars au mois de mai. Pour ce faire, il convient de trouver dans un maximum de villes de notre département un cinéma municipal qui puisse nous accorder un créneau dans sa programmation.

Nous avons déjà envoyé un courrier à toutes les municipalités pour faire cette demande et nous avons déjà eu quelques réponses positives, nous profitons donc de cet édito pour lancer un appel général qui permette que ce projet puisse vraiment se concrétiser.

Nous souhaitons qu'un maximum de jeunes adolescents souvent issus de zones sensibles de la Politique de la Ville (QPV) soient conviés à assister à une projection, afin de leur faire comprendre que rien n'est impossible, surtout dans une république démocratique attentive aux difficultés sociétales, le film étant suivi d'un débat.

Des projections tests ont déjà eu lieu, elles ont été couronnées de succès, ce qui ne peut que nous encourager à poursuivre notre projet.

Nous profitons de cet édito pour souhaiter à toute la famille sportive, clubs, bénévoles, dirigeantes et dirigeants une très bonne année 2017.

Christian LOPES

LA NUIT DU SPORT VAL-DE-MARNAISE

Nous profitons de ce premier numéro de l'année 2017, pour vous rappeler qu'il convient de vous inscrire à cette soirée privée qui se déroulera pour sa dixième édition au Centre Culturel d'Alfortville le lundi 23 janvier en soirée (bulletin d'inscription à l'intérieur de ce numéro). Un filtrage aura lieu à l'accueil selon le plan « Vigipirate en vigueur » ne pas oublier son invitation pour accéder à la salle.

Dissolution et dévolution



Le « *boni de liquidation* » (reliquat des biens de l'association) après dissolution ne peut pas faire l'objet de dévolution auprès des membres de l'association dissoute.

Il s'agirait d'un partage des bénéfices capitalisés qui est

interdit par l'article 1 de la loi du 1^{er} juillet 1902. Une telle affectation pourrait se voir frappée de nullité à la demande de tout intéressé (membre, créancier etc...) et même du ministère public pendant une durée de 30 années à dater du jour de l'infraction.

Il est important de bien préciser que tous les biens sont concernés, par contre ils peuvent être vendus à des membres, le montant rentrera dans les actifs de la liquidation.

Validité du vote à main levée

En vertu du Code des Sports (article R.121-3) les statuts d'une association sportive doivent répondre à plusieurs critères dont le vote à bulletin secret. L'agrément de l'Etat qui permet d'obtenir des aides dites subventions est conditionné par l'existence de dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique, ainsi que la transparence

de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

Néanmoins le vote à bulletin secret peut être réservé à la seule élection des administrateurs. Les autres délibérations peuvent donc se faire à main levée, sauf si ou un plusieurs membres le demandent.

En ce qui concerne les assemblées générales, il convient de respecter les exigences de l'article R.121-3 du Code du sport, si celles-ci ne figurent pas aux statuts de l'association, ce qui peut encore exister, dans ce cas il convient de revoir les statuts pour éviter qu'ils deviennent alors caducs, ceci faisant l'objet d'une assemblée générale extraordinaire.

« Le vote à bulletin secret peut être réservé à la seule élection des administrateurs »

L'engagement associatif chez les jeunes

On considère trop souvent que les jeunes seraient éloignés de la vie associative et des prises de responsabilités. Cette idée ne semble pas se vérifier dans les faits.

En effet les travaux de la Commission européenne montrent le contraire, les jeunes Français ne sont pas en retrait dans leur engagement associatif ; on observe même une forte progression du temps consacré, en

2016, près de 35% contre 26% en 2015, classant notre pays en deuxième position derrière l'Islande en Europe.

Par contre, l'engagement quelque soit sa forme est proportionnel au niveau de leurs études. Un défi demeure donc : intégrer les 17% de jeunes Français qui se retrouvent, de par leur situation sociale, totalement en marge de la vie citoyenne.

Cette étude est globale et nous ne connaissons pas les chiffres qui concernent le mouvement sportif et la réalité des remontées du terrain ne rejoint pas ce bel optimisme.

Il nous appartient de redynamiser l'engagement des jeunes bénévoles dans le sport, tâche ardue tant elle a été négligée, car le dire c'est bien le faire c'est mieux...

Appels à projets locaux

Fort du succès rencontré lors de la première édition, la DILCRA, en liaison avec les comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans chaque département, renouvelle pour l'année 2016/2017, l'appel à projets locaux « **Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme** »

Les associations peuvent candidater, y compris les sportives, l'appel à projets a pour but de soutenir les actions à portée territoriale qui s'inscrivent dans les objectifs du Plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2015/2017, consultable et téléchargeable sur :

<http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/>

[piece-jointe/2015/09/racisme-antisemitisme-dilcra.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/09/racisme-antisemitisme-dilcra.pdf)

Le dépôt des candidatures est à faire au plus tard le 15 janvier 2017 à : DDCS, Direction – à l'attention de Madame CHICH, 11, rue Olaf Palme – BP 40114, 94003 CRETEIL cedex



La mutualisation au cœur des intercommunalités

Selon l'ANDES qui a procédé à une enquête en ligne entre 2015 et 2016, la mutualisation des équipements est inéducable. On constate que 80% des équipements appartiennent aux communes et que 40% de ceux-ci ont plus de 35 ans et demandent des rénovations.

Dans ce contexte, on constate que les actions des intercommunalités progressent soit :

- 72% à l'organisation de manifestations sportives
- 64% au soutien aux associa-

tions.

- 36% au soutien du sport de haut niveau.

Selon l'enquête, 40% des répondants indiquent avoir mis en place une stratégie de développement dans le but d'une structuration de l'offre d'équipement, tout en valorisant tel ou tel sport dans des communes de leur territoire.

Si l'idée globale est de favoriser l'accès au sport au plus grand nombre, il n'en demeure pas moins que l'idée de valorisa-

tion du territoire passe par l'accueil de compétitions porteuses d'images qui reste un outil fort de communication.

Cette nouvelle politique n'en est qu'à ses débuts et l'évolution prendra du temps en fonction des territoires, et des politiques. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre, il s'agit de savoir si les changements feront l'objet d'un dialogue avec les représentants de mouvement sportif local.

« On constate que 80% des équipements appartiennent aux communes et que 40% de ceux-ci ont plus de 35 ans et demandent des rénovations. »

Sport, une nouvelle plate-forme de recherche

Il s'agit d'encourager le travail de recherche mêlant des disciplines différentes qui se veut innovante, elle est composée de : juristes, criminologues, historiens, économistes, sociologues, théologiens...

Une douzaine de domaines de recherche ont été identifiés :

- Le dopage, le droit, la médecine du sport, la gouvernance et le management du sport, l'histoire, la biologie, la mondialisation du sport, la philosophie...

Cette plate-forme entend valo-

riser de nouvelles compétences de recherche en créant les conditions favorables à l'émulation des chercheurs. Les membres devront proposer des sujets, citons par exemple : *Un des professeurs envisage une recherche sur les facteurs qui font que pour les sports d'hiver, dans certains contextes, les athlètes nés en début de l'année ont plus de chances d'être sélectionnés que les autres* ».

Est-ce bien sérieux ?!! Par provocation prenons le premier nom qui nous vient à l'esprit,

Martin Fourcade né un 14 septembre, nous laissons à nos lecteurs le soin d'établir une liste des contre-exemples en la matière... Fort heureusement, il cite aussi l'utilisation de la technologie de l'information pour inciter les habitants à faire plus d'activités physiques, traduction simple pour un bétail, utilisons la communication, on n'y avait pas pensé !!!

On se moque un peu, mais on peut se demander en définitive quelle est la nature profonde des recherches, quels sont les buts et aussi le coût !!!

« Cette plate-forme entend valoriser de nouvelles compétences de recherche en créant les conditions favorables à l'émulation des chercheurs. »

Entraînement des sportifs mineurs

Il existe une obligation de surveillance d'une association sportive pour tous les entraînements de ses membres en terme de sécurité, celle-ci est encore plus prégnante lorsqu'il s'agit de jeunes mineurs. La surveillance ne s'arrête pas à la porte du vestiaire mais se poursuit pendant toute la séance, il s'agit d'un point de droit très important à ne pas négliger.

Pour exemple une « cour d'ap-

pel » a retenu la responsabilité d'un club de football pour un accident survenu à un jeune de 10 ans alors qu'il était au vestiaire (Aix en Provence, 14 sept.2011). Cette obligation de sécurité oblige aussi l'association à confier les enfants à un éducateur qualifié qui en aura la surveillance pendant toute la durée de l'entraînement.

On se doit de préciser que cette obligation peut s'étendre au moment où l'enfant attend ses

parents ou une autre personne responsable qui serait en retard pour le récupérer.

Dans le Val-de-Marne, nous avons en mémoire un cas où l'éducateur n'a pas attendu les parents pour quitter l'enfant, ces derniers ont intenté une procédure à son encontre.

« La surveillance ne s'arrête pas à la porte du vestiaire mais se poursuit pendant toute la séance, il s'agit d'un point de droit [...] à ne pas négliger »

Les paris sportifs, équilibre précaire

Si on lit bien le rapport d'activité de 2015/2016 de l'ARJEL (l'Autorité de régulation des jeux en ligne), on peut se rendre compte de l'évolution de ce marché ouvert en 2010, il porte sur trois secteurs : paris sportifs, paris hippiques et le poker, le bilan est assez contrasté.

1. Paris sportifs : la croissance reste toujours soutenue, progression sensible de 60% par rapport au 1^{er} semestre 2016. Cette croissance spectaculaire s'explique par contre par le recyclage des gains ce qui

nuance forcément l'appréciation de l'augmentation en pourcentage des joueurs.

2. Paris hippiques : l'érosion se poursuit pour la troisième année consécutive. Cette baisse relative est due à la baisse des mises engagées (- 10% au 1^{er} semestre 2016) ainsi qu'au faible renouvellement au sein des parieurs en raison du vieillissement des actifs.

3. Poker : si les droits d'entrée augmentent de 14%, l'activité de « cash Game » s'est repliée, elle, de 14%, l'effet ciseaux s'est accéléré et a entraîné une baisse de 4% du

chiffre d'affaires global.

On observe donc au final, six ans après l'ouverture des jeux en ligne en 2010 que la rentabilité ne correspond pas à l'espérance des opérateurs. Des pistes de revalorisation sont à l'étude : réformer la fiscalité et renforcer l'attractivité de l'offre régulée.

Ce dossier présente un intérêt pour le mouvement sportif pour lequel un prélèvement de 1,8% abonde le CNDS, et bien entendu aussi en premier les finances de l'Etat par les taxes qui alimentent ses caisses.



Un nouveau regard sur des sports traditionnels

La direction générale « Education et Culture » de l'Union Européenne a réalisé une cartographie où se mêle les jeux et les sports traditionnels.

Si la France n'est pas en reste avec par exemple : la balle au tambourin, le javelot avec tir sur cible ou encore le gouren (lutte bretonne), d'autres pays européens ne le sont pas moins.

Il s'agit souvent de sports et de jeux traditionnels au rayonnement local, reconnus dès 1990 par l'Unesco au titre de la culture et des traditions populaires. Cette reconnaissance pourrait s'accompagner d'ini-

tatives conduisant à la possibilité de soutien à ces disciplines à travers par exemple, les programmes Erasmus+, Horizon 2020 ou Créative Europe.

Les sports contemporains ignorent souvent leurs origines, certains étaient déjà pratiqués dans des sociétés traditionnelles liées à des rituels magiques et religieux, ou bien encore à des expressions corporelles liant la force et l'intelligence, et même à des quêtes spirituelles : marches éprouvantes vers divers sites sacrés qui ont donné lieu à des pèlerinages (Compostelle) et même aux « dieux de l'olympique ».

La tendance à la « sportification » est une menace pour la préservation de cette tradition culturelle et sportive qui est ignorée des grands médias. Il a donc été proposé un label européen de qualité et une orientation sur les opportunités de soutiens déjà existants au sein de l'Europe pour ces disciplines qui pourraient être les bénéficiaires potentiels des programmes européens.

Pour notre part, le CDOS a essayé très régulièrement dans ses actions de faire un lien entre le sport et la culture qui sont des formes d'expression entre l'esprit et le corps.

« La tendance à la sportification est une menace pour la préservation de cette tradition culturelle et sportive qui est ignorée des grands médias. »

Grand stade de rugby, une mort de fait...

A la suite de l'élection de Bernard LAPORTE à la présidence de la FF de rugby, ce projet est condamné selon l'engagement 37 du programme du nouveau président : « Stopper le projet du Grand Stade », la fédération pourrait alors entrer au capital du Stade de France. Cette solution mettrait un terme au projet et aurait la faveur

de l'Etat.

Le stade de France a grand besoin de travaux de rénovation et d'un partenaire résidant, autrement son existence serait en grand danger. Dans la perspective de Paris 2024, cette décision serait sans doute la meilleure pour l'avenir de ce stade vieillissant dont la France a bien besoin pour conforter

son dossier.

Bernard LAPORTE a présenté son programme portant sur un nouveau fonctionnement de la gouvernance qui se veut « redonner le pouvoir aux clubs ». Son souhait se résume à mettre en place une consultation décentralisée à travers 13 grandes ligues régionales.



Bernard Laporte

Héritage sportif de Paris 2024

Il s'agit de continuer à abonder un fonds qui permette de financer :

- Des équipements sportifs de proximité.
- Des initiatives passerelles entre les clubs et les établissements scolaires.
- Des emplois sportifs qualifiés pérennisés dans les clubs.
- Des initiatives de sport-santé-bien-être.
- Des dispositifs comme « j'apprends à nager »

Ce fonds quelque que soit l'issue de la candidature de Paris 2024, pourra être doté de 20 millions d'euros par an grâce à la prolongation d'un prélèvement supplémentaire de 0,3% sur les mises des jeux de loterie de 2017 à 2024. Il s'agit de prolonger le prélèvement de ce

qui a permis depuis 2011 de financer la rénovation des stades de l'Euro 2016, puis la candidature aux JO 2024.

Le député Régis Juanico, rapporteur spécial est donc revenu sur la première intention de déplaçonner le prélèvement de 1,8% effectuée sur les paris sportifs des opérateurs en faveur du CNDS pour l'année 2017.



Faut-il se réjouir de cette disposition ? On ne peut que l'apprécier mais avec modération

quand on sait que la vétusté de nombre d'installations sportives est telle, qu'il serait nécessaire d'investir des milliards d'euros et pas uniquement, au maximum, 175 millions dans la période 2017/2024.

C'est une triste réalité qui demandera à notre prochain gouvernement et au mouvement sportif de lancer un grand plan de rénovation avec les collectivités territoriales.

« Une triste réalité qui demandera à notre prochain gouvernement et au mouvement sportif de lancer un grand plan de rénovation avec les collectivités territoriales. »

Le volet social de Paris 2024

Un accord de partenariat a été signé entre le Yumus Centre (Centre national de ressources dans le domaine de l'économie sociale et solidaire) et le comité de candidature de Paris 2024.

Le but est de : « soutenir et aider les jeunes qui habitent la région parisienne et s'assurer qu'ils profitent pleinement des 250.000 emplois qui seraient

créés par les jeux de Paris 2024 ». Cet engagement se déclinera en plusieurs axes :

- ◆ Collaborer avec des entreprises spécialisées dans l'intégration sociale et professionnelle.
- ◆ Créer une charte sociale.
- ◆ Mettre en place un programme de bénévolat combiné avec un programme de formation.
- ◆ Mise en œuvre d'un plan

qui limite les émissions de gaz à effet de serre et prévoir une stratégie « zéro déchet ».

Ce volet social qui touche à l'emploi, peut emporter une forte adhésion des Français. En sera-t-il de même pour celles et ceux qui voteront pour l'attribution des Jeux ?

« Soutenir et aider les jeunes [...] et s'assurer qu'ils profitent [...] des 250 000 emplois qui seraient créés par les Jeux de Paris 2024 »

Une lueur d'espoir pour Paris 2024

Alors que le CIO peine à recruter des villes candidates « crédibles » pour 2028 et que le Président s'enlise dans des soutiens appuyés à Paris et à Los Angeles pour 2024, il apparaît au CIO que Paris ou Los Angeles, comme beaucoup d'autres villes, pourraient très mal prendre un nouvel échec qui ternirait la galaxie olympi-

que (Paris a échoué pour les Jeux de 1992, 2008 et 2012).

D'autres échecs répétés, Madrid, Berlin, Rome, Los Angeles, la liste est très longue ont conduit le CIO à admettre qu'il y avait trop de « perdants ».

Dans ces conditions, les éminences olympiques examinent

très sérieusement la possibilité de désigner en 2017, les villes organisatrices pour les Jeux de 2024 et de 2028...

Il n'empêche que le Comité de Candidature parisien doit poursuivre sa route sans se soucier de cette péripétie.



Revue de presse

La fin d'année est pour la presse l'heure de passer en revue les grands moments de l'année, les Jeux Olympiques, les exploits, les grandes déconvenues, les disparitions et... tout ce qui a trait aux dérives.

Dans cette dernière rubrique qui n'a rien de sportive mais qui ternit l'image du sport et la crédibilité de ses dirigeants, nous avons déjà exposé de nombreux points dans nos colonnes.

Est-il utile de rappeler pêle-mêle de beaux échos. Une FIFA décrédibilisée par des pratiques qui ont trop duré sans que la culpabilité ne soit juridiquement démontrée car on reste dans le domaine de « ce qu'il n'aurait pas fallu faire ». Une Fédération Internationale d'Athlétisme ébranlée par une corruption sans limite et des

affaires de dopage bien mal traitées. Les différents rapports McLaren qui jettent un discrédit sur des athlètes, un pays pour un dopage généralisé, des agences antidopage pour une bienveillance qui dépasse la « négligence », nouveau concept juridique. Les stars du football qui généralisent l'exil fiscal, le tout accompagné d'une corruption des Agents, de clauses abusives. Le nouveau sélectionneur anglais de football qui se fait piéger par des journalistes qui lui proposent une bonne affaire.... qu'il s'empresse d'accepter. Des anglais empêtrés dans un scandale de pédophilie qui concerne actuellement 98 clubs dont les meilleurs. Des Jeux Olympiques exotiques jusque dans les contrôles antidopages, des Jeux d'ailleurs, où un nageur américain invente une agression (on frise l'internement),

des médailles qui sont retirées dans des proportions inégales au titre des Jeux 2008 et 2012. Les Fancy Bears, Football Leaks (scénario à fort potentiel pour une série télévisée : prostituées proposées, sélection en équipe nationale pour faire monter les transferts, etc...), Panama Papers, les AUT de complaisance subtilement attribuées...

Bien évidemment, aucun parent ne confiera son enfant à un club sportif. A moins que les valeureux dirigeants de nos clubs ne parviennent à les convaincre et ils le font très bien.

Dire que le haut niveau est générateur de dérapages inacceptables est vrai mais le sport de haut niveau est aussi un vecteur de rêve. Et nous en avons besoin.



**«Promouvoir
« un sport plus
moderne et
conquérant »
est revendiqué,
le débat est
ouvert, mais
cela implique
des moyens
(humains,
financiers,
etc..)».**

Rénovons le sport Français

Sous ce slogan, une vingtaine de personnalités ouvrent une tribune sur le fonctionnement ou la gouvernance des fédérations.

Sont notés, 107 fédérations sportives et une seule femme présidente (dans les faits, il devrait y en avoir plus d'une !), absence de mixité générationnelle, présidents qui se représentent pour un x^{ème} mandat,

presse (!) qui relate « coups bas et irrégularités », etc...

Promouvoir « un sport plus moderne et conquérant » est revendiqué, le débat est ouvert, mais cela implique des moyens (humains, financiers, etc..).

S'inspirant des préconisations de 2012 du CNOSF et constatant l'absence d'évolutions, les signataires invitent à les re-

joindre « toutes celles et ceux qui souhaitent rénover le sport tricolore tout en réfléchissant à ce que devrait être le sport de demain

Nous nous souvenons d'une initiative similaire de Marie George BUFFET.

<https://renovons-le-sport-francais.com/>

Courses autour du monde

Là où le rêve existe encore, il est à noter un exploit fabuleux et une histoire merveilleuse.

Cette histoire est celle du navigateur Thomas COVILLE qui, à sa 5^{ème} tentative (donc après 4 échecs), réalise un tour du monde en solitaire en un peu plus de 49 jours ! Et il arrive un 25 décembre !

Pendant ce temps, se disputent le Vendée Globe et une tentative de record sur le Trophée Jules Verne (45 jours), en équipage, menée par Francis JOYON.

Cet air du large nous apporte fraîcheur et espoir. C'est aussi une belle démonstration écologique.

Comme les stades et les grandes salles, le nom des bateaux manque de poésie...



Thomas Coville

Colloque Sport-Santé

Il s'est déroulé le jeudi 15 décembre à la faculté de médecine de Créteil, c'était le septième organisé par le CDOS du Val-de-Marne en partenariat avec la DDCCS, le Conseil Départemental et la MGEN. Il a regroupé un peu plus de 70 personnes qui représente le corps médical, les universitaires et plus largement le mouvement sportif et ses associations.

Cette année, le thème choisi était « l'activité physique et sportive chez les sujets vieillissants ». Le programme était composé d'interventions d'acteurs médicaux d'une part, et d'acteurs sportifs d'autre part. Le docteur Pierre Billard, médecin référent de la DDCCS, a introduit son propos par une présentation du vieillissement, des préconisations pour ces sujets, ainsi que des bienfaits mais aussi des risques de l'activité physique pour ce public.

Les intervenants :

- Mesdames S.Carli et V.Broutin, respectivement cadre de rééducation de formation ergothérapeute et masseur-kinésithérapeute à la clinique de Champigny-sur-Marne. Elles ont présenté une étude menée au sein de leur clinique, sur les bienfaits de supports sur les sujets vieillissants atteints de pathologies neurodégénératives et la mise en pratique.
- Les membres de l'Atelier Inawa, M.Farouil, enseignant APA et responsable, et A.Bétrancourt, directeur, ont pris la parole pour présenter leur atelier passerelle entre le milieu sanitaire, et le milieu associatif sportif.
- Les co-présidentes de la section Génération 3 de l'US Ivry, M.Dumortier et M. Souillard sont venues témoigner des bienfaits des activi-

tés de leur section destinée aux plus de 50 ans.

La parole a été donnée aux participants ce qui permit de préciser quelques points avec les intervenants et le docteur Billard.

Pour terminer, Jérémy Kmita, du CROSIF en charge du développement programme sport-santé a présenté la nouvelle version du site créée, par le CDOS et le docteur Pierre Billard, qui est devenu régional au niveau de l'administration (www.lasanteparlesport.fr).

Nos remerciements à tous les intervenants pour leur investissement sur cette initiative et sur leur engagement tout au long de l'année au sein de leur structure.

Un petit cocktail a permis comme à l'habitude de poursuivre les échanges.



Pelouse synthétique

Attendue comme le messie, le remède miracle anti intempérie, toujours belle et verte, la solution qui dure, plus de frais d'entretien, le gazon synthétique, aujourd'hui, décoit.

Sa durée de vie est bien inférieure aux 8 ans annoncés. Elle est impraticable lorsqu'elle est chauffée par le soleil d'été. Elle augmente les risques de glissades, donc de blessures et elle maltraite la peau en cas de friction. Elle coûte cher et n'est pas très écolo. En cas de forte pluie, elle a tendance à plisser comme une vieille peau.

Apprendre à des enfants que l'herbe peut être assimilée à une moquette n'est pas le signe d'une bonne éducation : l'herbe pousse, vit, respire, a une odeur. L'herbe se respecte. Et la boue n'est pas si désagréable que cela pour les petits garçons (nos souvenirs sont là pour en témoigner).

Selon les dernières constatations, elle ne serait pas l'amie de notre santé. Outre les blessures, les granules de caoutchouc qui sont déversées dessus et qui ne sont que des fragments recyclés de vieux pneus

ne « seraient pas saines », certains avancent qu'en inhalant les fibres (elles contiendraient du plomb) on se prépare de bons maux de tête. Il est vrai que les poseurs travaillent avec un masque protecteur...

Le gouvernement néerlandais envisage de prendre des dispositions après que le résultat des analyses en cours (recherche de toxicité) sera connu.

Les américains estiment quant à eux, que le gardien de but est le joueur le plus exposé !



Le personnel du CDOS 94 vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

Les Echos 94

Boxe française, encore un exploit !!!

C'est encore Maurine ATEF, la tête, les poings et les pieds qui en sont les armes favorites pour accomplir l'exploit 2016.

Maurine, formidable et sympathique athlète de la section boxe de l'USC est devenue double championne du monde. Elle a obtenu ces titres lors des championnats du monde WFF de Kick-Boxing, K1 et Muay, thaï amateurs à Andria (Italie).

Son palmarès mondial est des plus brillants puisque c'est son troisième titre en Kick-Boxing et son quatrième en K1.

Elle a donc su gérer son physique et son mental, nous saluons cette nouvelle performance de Maurine pour laquelle nous avons une pensée admirative et toujours amicale.

AG du CD Cyclotourisme

Le 27 Novembre 2016, à Mandres les Roses, la section du cyclotourisme a organisé son assemblée générale annuelle qui cette année était une AG électorale.

Mme Marie-Christine DUDRAGNE a été réélue à une forte majorité au poste de présidente, poste qu'elle détenait déjà depuis plusieurs mandatures.

Nous la félicitons pour sa réélection

Etait aussi présent notre ancien (à double sens) membre du CDOS et grand journaliste avec de nombreux articles sur notre revue le SCOOP 94, Mr Roger BAUMANN.



Vers un projet sportif partagé

Le Conseil départemental du Val-de-Marne, comme toutes les collectivités, doit faire face à une diminution des dotations de l'Etat, il s'ensuit que chaque secteur de sa politique est amené à trouver des solutions pour essayer de faire autant avec moins de recettes.

C'est donc dans cette perspective que Monsieur Daniel Guérin, vice-président en charge des sports, a lancé le 17 octobre une campagne de consultations devant aboutir d'abord à un constat partagé avec le mouvement sportif, lequel a été suivi de quatre ateliers thématiques chargés de faire des propositions.

Le compte-rendu de ces rencontres sera suivi d'une pre-

mière synthèse en janvier puis de plusieurs rapports d'étapes intermédiaires avant une présentation finale en juin qui servira de socle commun à une nouvelle politique départementale en matière de sport.

Il sera donc nécessaire que le département se repositionne sur ses divers postes de dépenses, tout en tenant compte des propositions qui ont été faites, dont la plus forte est à l'accès du sport au plus grand nombre en maintenant et en améliorant des aides plus ciblées.

Cruel Vendée Globe

Paul Meilhat qui était 3^{ème} au classement général a été contraint à l'abandon sur avarie. C'est une déception pour lui mais aussi pour le Val-de-Marne car il a été formé à US Créteil et dans la team du département. Il apporta du reste un titre de Champion de France en Laser standard ce qui déjà récompensait son talent et c'était une première pour le Val-de-Marne.

Paul est un garçon attachant de par sa simplicité et son grand sens tactique qui au départ pouvait compenser un physique encore naissant. Depuis ce temps, il avait su acquérir tout ce qui peut faire un grand champion et avait donc trouvé un sponsor en rapport avec ses résultats de skipper au large. Pour sa pre-

mière participation au Vendée Globe, il a encore démontré toutes ses qualités, on lui donne rendez-vous à la prochaine édition.



Le CDOS était présent...

Le 26 novembre, à l'assemblée générale du CD Cyclotourisme à Mandres les Roses—A.Donzon; A.Michel

Le 6 décembre, au Conseil d'administration de l'Institution Interdépartementale du parc du Tremblay, à Champigny-Marne—J.C.Girard

Le 9 décembre, à la soirée des trophées sportifs, à Villeneuve St Georges—C.Lopès

Le 11 décembre, au 21^e tournoi de Noël du Mini-Hand à St Maur—J.Célèrier

Le 13 décembre, à la cérémonie de remise des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, à la Préfecture du Val de Marne—C.Lopès; W.Leguy

Le 15 décembre, aux rencontres du tourisme à Ivry/Seine—C.Lopès

Le 16 décembre, à la réception en l'honneur du départ en retraite de M.Georges Andrianasolo, directeur du parc des Sports de Choisy le Roi—C.Lopès; W.Leguy

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES,

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport., le Figaro..

NUIT DU SPORT VAL DE MARNAISE 2017

INVITATION
lundi 23 janvier 2017 à 19h
Pôle Culturel d'Alfortville
82 Rue Marcel Bourdarias (94140 Alfortville)

Remise de récompenses, spectacles et buffet

Découper selon les pointillés

Bulletin Réponse

Réponse obligatoire avant le 16 janvier

Comité ou club : _____

Nombre de personnes : _____

Nom des personnes : _____

Assisteront au buffet : Oui Non

Attention, le nombre de places est limité, nous vous invitons donc à nous renvoyer ce bulletin le plus rapidement possible. Les inscriptions seront prises dans leur ordre d'arrivée.

CDOS94 – 38/40 rue Saint Simon – 94000 Créteil
Tél. : 01.48.99.10.07 – Fax : 01.48.99.30.21 – cdos94@cdos94.org

Crédit Mutuel
ALFORTVILLE

